

Régime :		Modalités de contrôle des connaissances et des compétences									
Semestre	Code UE	TITRE DE L'UE	Coef UE	TITRE DE L'EC	Coef EC	Informations complémentaires	Contrôle continu intégral (CCI)	Si CCI, possibilité de seconde chance	Lorsque le contrôle continu n'est pas intégral		
									Contrôle continu Indiquer : Nbre d'évaluation (mini. 2), nature (oral, qcm, devoir surveillé ...) et durée des épreuves	Examen terminal Indiquer : Nature (oral, qcm, devoir surveillé ...) et durée de l'épreuve	2nde session
S E M E S T R E 1	TRANSVERSALES										
	AMSGHN1U10	UE 1 : Management transversal 1	10			Note seuil : 08/20 pour valider l'UE	Non				
				Stratégie	2					Ecrit 2h	Ecrit 2h
				Business Plan	2				CC		
				Management de la qualité et des risques	3				CC (coeff.1)	Ecrit 2h (coeff.2)	Ecrit 2h + report CC
				Fondamentaux des SI	3				CC (coeff. 1)	Ecrit 2h (coeff. 2)	Ecrit 2h + report CC
	AMSGHN1U50	UE 2 : Communiquer et manager 1	9			Note seuil : 08/20 pour valider l'UE	Oui	Non			
				Informatique	2		CC écrit (coeff.2)				
				Business English	3		CC écrit et oral (coeff.3)				
				Comportement professionnel	1		CC oral (coeff.1)				
				LV2 au choix (allemand, espagnol ou chinois)	3						
	AMSGHN1U20	UE 3 : Management des Ressources Humaines	11			Note seuil : 10/20 pour valider l'UE	Non				
S E M E S T R E 2				Fondamentaux des RH	5				CC écrit et oral (coeff.1,5)	Ecrit 2h (coeff.3,5)	Ecrit 2h + report CC
				RH appliquées : - Psychologie des organisations - Outils d'enquête en organisation et RH - Gestion de la paie	6					Ecrit 1h30 (coeff.6)	Ecrit 1h30
	TRANSVERSALES										
	AMSGHN2U10	UE 4 : Management transversal 2	6			Note seuil : 08/20 pour valider l'UE	Non				
				Innovation	3				CC		
				Initiation à la recherche et au conseil en management	3					Ecrit 2h	Ecrit 2h
	DISCIPLINAIRES										
	AMSGHN2U20	UE 5 : Management des ressources humaines 2	10			Note seuil : 10/20 pour valider l'UE	Non				
				Dynamiques organisationnelles	4					Ecrit 2h (coeff.4)	Ecrit 2h
				Séminaires MRH approfondi : - GREC - Gestion des carrières - Management de proximité - Management et QVT - Management par dialogue sur le travail - Négociation et conflit - RSE et entreprises à mission Séminaire d'ouverture Séminaire des praticiens	4				CC oral (coeff.1)	Ecrit 2h (coeff.3)	Report CC + écrit 2h
				Droit social	2				CC écrit (coeff.1)	Ecrit 2h (coeff.1)	Ecrit 2h + report CC
	AMSGH2U30	UE 6 : Communiquer et manager 2	4			Note seuil : 10/20 pour valider l'UE	Oui	Non			
				Gestion des relations sociales	2		CC écrit (coeff.2)				
				Communication et RH	2		CC écrit et oral (coeff.2)				
	AMSGHN2U40	UE 7 : Mise en situation professionnelle	10			Note seuil : 10/20 pour valider l'UE	Oui	Non			
				Projet tutoré	4	2H CM en classe entière + 10H TD/par groupe. Note seuil : 10/20 pour valider l'EC					
				Mise en situation	1		Soutenance + dossier(coeff.4)				
				Engagement étudiant			CC écrit et oral(coeff.1)				
				Stage	5		La note tient compte de la soutenance, du rapport et de l'implication en entreprise				
	Total S2					Note seuil : 10/20 pour valider l'EC					
	Total S1 + S2		60		60						

Présence :
La présence aux enseignements fait partie des règles de l'Université. Dans le cadre du respect de cette règle, l'assiduité pour tous les cours ou les TD évalués en contrôle continu est obligatoire, 3 absences non-justifiées auront pour conséquence une note égale à 0/20 en contrôle continu. L'équipe pédagogique du Master 1 MRH procédera à un relevé systématique des étudiants présents en séance de Travaux Dirigés. Les étudiants doivent transmettre leur justificatif d'absence à l'assistante de formation qui génèrera les justificatifs. La note de Contrôle Continu (CC) de chacune des matières tient compte des travaux remis ou présentés à l'enseignant et de la participation/absence de chacun des étudiants.
En cas d'impondérabilité, de sinistre, ou de tout événement privant l'établissement de tenir une évaluation le jour prévu, l'évaluation peut être reportée dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

Modalités de compensation :
Les Unités d'Enseignement (UE) se composent mutuellement lorsque les seuils de notation suivants sont respectés :
- Une note seuil à 10/20 aux UE de spécialisation (UE MRH 1 et 2), à l'UE Communiquer et manager 2 et à l'UE Mise en situation professionnelle.
- Une note seuil à 8/20 sur toutes les autres UE.
- Une note seuil à 10/20 pour les EC projet tutoré et pour le stage
2nde session d'examen et seconde chance : En cas d'absence ou d'échec à la session de contrôle des connaissances et des aptitudes du premier semestre ou à celle du second semestre pour les UE à examen, l'étudiant.e est autorisé.e à passer les épreuves de la 2ème session de rattrapage. Pour cela, il/elle devra s'inscrire auprès de son secrétariat pédagogique. En seconde session, seuls les EC pour lesquels la note est inférieure à 10/20 peuvent être repassés lorsqu'un rattrapage est prévu dans les MCC. Les notes de la seconde session remplacent définitivement les notes de la 1re session d'examen.
En cas d'impondérabilité, de sinistre, ou de tout événement privant l'établissement de tenir un examen le jour prévu, l'examen peut être reporté dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.
Dans les matières des UE en contrôle continu intégral, aucune seconde chance ne sera organisée.
Redoublement : Le jury se prononcera souverainement sur la possibilité ou non de redoubler pour les filières sélectives et pour celles dont l'effectif est limité conformément au dossier d'accréditation. La décision du jury apparaît sur le relevé de notes par la mention "non admis à redoubler" ou "admis à redoubler". Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises en cas de redoublement et capitalisables dès lorsque l'étudiant.e y a obtenu la moyenne. Une UE est obtenue si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20, une UE acquise ne peut être repassée.
Stage : durée minimum de 14 semaines. En cas d'absence ou non validation de stage, le diplôme de Master 1 ne sera pas délivré.